



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

labellisation de la French Tech

Question au Gouvernement n° 624

Texte de la question

LABELLISATION DE LA *FRENCH TECH*

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Mis, pour le groupe La République en marche.

M. Jean-Michel Mis. Monsieur le secrétaire d'État chargé du numérique, j'associe à ma question notre collègue Philippe Chalumeau, député de Tours, qui partage cette ambition pour son territoire.

La dynamique *french tech* est communément reconnue comme un succès réel, tant en termes de rayonnement de nos start-up que de réussite d'une politique publique. Nous pouvons rendre hommage à Fleur Pellerin, qui l'a lancée à la fin de l'année 2013, ainsi qu'à Emmanuel Macron, qui, comme ministre, lui a donné un retentissement exceptionnel.

M. Stéphane Le Foll. Pas uniquement !

M. Jean-Michel Mis. La *french tech* a su inciter à la structuration d'écosystèmes vertueux ; elle a accéléré la création de « lieux totem » partout dans les territoires, aujourd'hui créateurs de nombreux emplois.

La vertu de la politique de la *french tech* est de s'adosser sur les initiatives des acteurs privés eux-mêmes, en les incitant à s'organiser en chaînes de valeur, à s'entraider, à « faire écosystème » en s'appuyant sur les institutions de leur propre territoire.

Elle sait aussi mettre en valeur ce qui marche pour produire un effet de levier. Ici l'État n'encadre plus, mais il soutient, met en lumière et libère les énergies.

Labellisée *french tech* depuis juin 2015, l'agglomération stéphanoise, dont je suis un élu, se distingue des autres métropoles *french tech* en ce qu'elle est la seule labellisée sur la thématique « design ». Aujourd'hui, l'agglomération compte 10 000 salariés du numérique, répartis dans 750 entreprises réalisant au total plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Le succès, l'innovation et la création d'emplois sont donc au rendez-vous. Mais la prochaine marche à monter est la plus haute : c'est celle de l'internationalisation. La *french tech* doit devenir l'équipe de France des start-up à fort potentiel. Or, les plus grandes équipes ne sont pas celles qui se contentent d'accumuler les meilleurs joueurs ; ce sont les meilleurs collectifs.

Monsieur le secrétaire d'État, allez-vous donner une nouvelle orientation à la stratégie *french tech* ? Quels sont les axes prioritaires qui seront retenus dans ce domaine dans les mois à venir ? (Applaudissements sur les bancs du groupe REM.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du numérique.

M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État chargé du numérique. Vous avez raison, monsieur le député : *french tech* est un succès.

French tech, c'est le nom de famille des 10 000 start-up françaises réparties sur tout le territoire. C'est l'étendard que portait la première délégation internationale, il y a quelques semaines à Las Vegas,...

M. Éric Straumann. Il y a eu un appel d'offres ?

M. Christian Hutin. Las Vegas nous coûte cher !

M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État. ...300 d'entre elles partant ainsi à la conquête du monde pour créer des emplois en France.

French tech, c'est aussi ce nouveau regard des investisseurs français, européens et internationaux, qui s'est traduit par 3 milliards d'euros d'investissements en France, qui ont permis de créer des emplois et de développer l'innovation chez nous.

Au-delà de ces chiffres, *french tech* c'est un mouvement, et ce mouvement on le doit aux territoires...

M. Stéphane Le Foll. Non, pas uniquement aux territoires !

M. Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État. ...et à l'intelligence des élus locaux, ainsi qu'au collectif des entrepreneurs qui, ensemble, ont su depuis ces territoires rayonner en Europe et dans le monde : treize métropoles, trente-cinq villes réseaux, vingt-deux villes accueillent les entrepreneurs français partout dans le monde.

Vous m'avez demandé vers quels nouveaux horizons nous nous tournions. Le premier sera celui de la diversité et de la mixité. On ne peut pas se satisfaire d'une *french tech* aussi peu diversifiée socialement pas plus qu'on ne peut se satisfaire que le secteur du numérique compte si peu de femmes en France. Dans quelques semaines, avec Marlène Schiappa et un collectif d'entreprises et d'associations, nous ferons des annonces essentielles sur la place des femmes dans le numérique.

Le deuxième horizon est celui de la simplification, de l'accélération et du passage à l'échelle. Je termine à l'instant un tour des start-up qui a duré quatre mois, et qui m'a permis de rencontrer 200 entrepreneurs de nos territoires ; 2 000 d'entre eux y ont contribué. Une seule ambition pour nous : leur simplifier la vie. Pour que l'on ne puisse plus jamais entendre cette phrase : « parce que c'était trop dur de le faire en France on a dû le faire ailleurs », quel que soit le domaine, de la *fine tech* à l'agritech.

Cela sera un chapitre de la future loi pour la croissance et la transformation des entreprises, ou loi Pacte, et bien au-delà de cette loi, une manière de penser et d'agir et d'être au service de ces entrepreneurs. Ce sera enfin un regard sur ces innovations de rupture que le Président de la République et le Premier ministre ont souvent rappelées à propos de l'intelligence artificielle et des sujets qui vont transformer le numérique de demain. Nous serons prêts et vous serez, avec nous, les acteurs de cette transformation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Mis](#)

Circonscription : Loire (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 624

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 février 2018](#)